CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

REFERENCE :
E26_0414

MARCHE :	**AMENAGEMENT PROJET ENTOUR'AGES**
ANNEXE :	**3 annexes**
OBJET :	Aménagement d'un espace dédié aux proches aidants à l'Hôpital Femmes Mères Enfants
ETABLISSEMENT :	Hôpital Femme Mère Enfant

Table des matières

1 CONTEXTE ET PHASE 1 DU PROJET 4
1.1 ORIGINE DU PROJET 4
1.2 ETUDE DE FAISABILITE ET DEMARCHE PARTICIPATIVE 4
1.3 MISSION PATRIARCHE 4
2 DESCRIPTION DU PROJET 4
2.1 PRESENTATION GENERALE 4
2.2 OBJECTIFS 5
2.3 IMPACTS ATTENDUS 5
2.4 CARACTERISTIQUES ET CONTRAINTES DE L'ESPACE 5
2.5 DIMENSIONNEMENT ET CAPACITE D'ACCUEIL 6
2.6 ELEMENTS A PRENDRE EN CONSIDERATION POUR L'AMENAGEMENT 6
2.7 PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'AMENAGEMENT 7
3 PROPOSITION D'AMENAGEMENT (CONCEPT DE PATRIARCHE) 7
3.1 CARACTERISTIQUES GENERALES 7
3.2 DESCRIPTION DES MODULES 8
3.3 VARIANTE ET PSE (REPONSE FACULTATIVE) 10
3.4 ZONES D'AFFICHAGE SUR LES DISPOSITIFS 10
3.5 PROPOSITION D'IMPLANTATION DANS L'ESPACE DEDIE 10
4 PERIMETRE DU MARCHE 11
4.1 GENERALITES 11
4.2 CONTENUE DES OFFRES 11
5 DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES 12
5.1 CONCEPTION ET REALISATION DE PLANS TECHNIQUES 12
5.2 FABRICATION, TRANSPORT ET INSTALLATION DISPOSITIFS MOBILIERS 12
6 REGLES DE CONFORMITE APPLICABLES 12
6.1 SECURITE INCENDIE ET CLASSEMENT ERP 13

6.2 AUTORISATION DE TRAVAUX ET BUREAU DE CONTROLE 13
6.3 MATERIAUX ET HYGIENE 13
6.4 STRUCTURE ET SOL 13
6.5 ALIMENTATION ELECTRIQUE (COURANTS FORTS ET FAIBLES) 13
6.6 ACCESSIBILITE PMR 13
6.7 CONDITIONS D'INTERVENTION ET DE POSE 14
7 PLANNING PREVISIONNEL 14
8 ANNEXES 14

1 CONTEXTE ET PHASE 1 DU PROJET

1.1 ORIGINE DU PROJET

Le projet Entour'âges est né de l'initiative de l'association **Ma Place**, co-portée avec les **Hospices Civils de Lyon**. Il part d'un constat partagé par les professionnels de santé, les patients et leurs proches : la nécessité d'améliorer la reconnaissance et le soutien apporté aux proches aidants au sein des établissements hospitaliers.

Une phase 1, financée par la Direction de l'Innovation des HCL, a permis d'identifier les usages et les possibilités d'aménagement d'un espace de vie, de travail et de rencontres à destination des aidants et des patients. Le site pilote retenu est le rez-de-chaussée de l'Hôpital Femme Mère Enfant (HFME).

1.2 ETUDE DE FAISABILITE ET DEMARCHE PARTICIPATIVE

L'étude de faisabilité a été conduite entre mai et juillet 2023, avec l'appui du cabinet I-CARE LAB, au travers d'ateliers Design Thinking réunissant usagers, associations et professionnels de santé. Elle a permis :

- D'établir les besoins et usages de l'espace,
- De concevoir un programme d'aménagement adapté au site retenu (voir plans en annexes 1a et 1b).

1.3 MISSION PATRIARCHE

Dans ce cadre, le cabinet d'architecture **PATRIARCHE** a été missionné pour concevoir et proposer un aménagement en cohérence avec les besoins et usages exprimés. La participation d'architectes au profil « design narratif » aux ateliers de conception avec les usagers a permis l'émergence de deux options d'aménagement.

Les livrables produits dans le cadre de cette mission comprennent :

- Des plans d'implantation sur l'espace,
- Des planches graphiques et un cahier de prescriptions,
- Des images de synthèse et une insertion en réalité virtuelle,
- Une maquette au 1/25e des dispositifs mobiliers et du petit mobilier,
- Une maquette au 1/100e permettant une projection sur un espace plus restreint.

2 DESCRIPTION DU PROJET

2.1 PRESENTATION GENERALE

Le projet **Entour'âges** vise à créer et animer un espace dédié aux proches aidants au cœur de l'hôpital HFME de Bron. Central et ouvert, cet espace leur permettra de travailler, se détendre et s'informer tout en accompagnant un proche hospitalisé. L'association Ma Place assurera l'accueil, la gestion, la communication et l'animation de ce lieu dès son ouverture, prévue au 1er trimestre 2027

***Nota** : dans le cadre de ce premier déploiement aux HCL, l'espace ciblera prioritairement les proches aidants. L'accueil des patients est envisagé dans les déploiements ultérieurs.*

2.2 OBJECTIFS

1. Offrir aux aidants une place légitime à l'hôpital, dans un espace accueillant, humain et apaisant, où ils se sentent écoutés et soutenus.
2. Permettre aux aidants de maintenir leur activité professionnelle sur place, pour ne plus avoir à choisir entre accompagner leur proche et continuer à travailler.
3. Créer un espace de lien avec les associations et partenaires de l'hôpital, pour faciliter l'accès à l'information et rompre l'isolement.
4. Mesurer l'impact du dispositif pour l'ajuster et préparer son déploiement à d'autres sites.

***En quelques mots** : offrir une place juste et humaine aux proches aidants à l'hôpital, pour qu'ils n'aient plus à choisir entre soutenir leur proche et continuer à vivre.*

Les valeurs portées par l'association Ma Place :

- Du beau, pour apaiser
- De l'attention, pour exister
- Du concret, pour continuer à vivre
- Des alliances, pour faire bouger les lignes

2.3 IMPACTS ATTENDUS

Le projet **Entour'âges** vise un impact direct et mesurable sur la vie des proches aidants à l'hôpital. Les indicateurs principaux sont les suivants :

- Bien-être psychologique : réduction du stress, de l'isolement et prévention de l'épuisement.
- Équilibre de vie : possibilité de travailler, se détendre et s'informer malgré l'hospitalisation.
- Accès à l'information : orientation facilitée grâce aux associations présentes et à la plateforme numérique.
- Lien social et reconnaissance : échanges entre pairs, meilleure visibilité du rôle d'aidant.
- Autonomie : montée en compétences via les ateliers d'information.

Effets attendus à moyen et long terme :

- Réduction des arrêts maladie et des situations de burn-out,
- Meilleure stabilité professionnelle des aidants,
- Implication accrue dans le parcours de soins, contribuant à limiter certaines hospitalisations évitables.

2.4 CARACTERISTIQUES ET CONTRAINTES DE L'ESPACE

L'espace **Entour'âges** est situé au rez-de-chaussée de l'HFME, entre les ascenseurs bleu et vert, sur une superficie d'environ 80 m².

Contraintes techniques connues :

- Pas d'accès à l'eau sur l'espace.
- Accessibilité PMR à mettre en place impérativement.
- Installation en courant fort existante, à adapter en fonction de l'aménagement retenu. Les alimentations électriques arriveront via le plafond. Deux solutions sont envisagées à ce jour :
 - Soit avec des perches directement dans le module,
 - Soit avec une descente dans une goulotte le long des poteaux et une liaison au module sous des planchers techniques PMR.

Les candidats préciseront dans leur offre l'option qu'ils préconisent pour le raccordement. La décision sera prise avec le titulaire du marché au moment de la mise en place, en concertation avec les équipes techniques du site.

Conditions d'exploitation :

L'espace sera ouvert 7j/7, 24h/24, avec une connexion internet haut débit disponible en continu L'animation sera assurée en semaine, l'après-midi, par une salariée ou des bénévoles de l'association Ma Place. En dehors de ces plages, l'espace restera accessible librement.

Cette accessibilité permanente est une condition fondamentale du projet : la maladie et l'hospitalisation ne se vivent pas uniquement en journée ou en semaine. Elle implique néanmoins des exigences spécifiques en matière de robustesse des équipements, de sécurité et d'entretien, à prendre en compte dans la conception de l'aménagement.

2.5 DIMENSIONNEMENT ET CAPACITE D'ACCUEIL

L'espace **Entour'âges** représente une superficie d'environ 80 m². Sur la base des standards en vigueur pour les espaces de type tiers lieu et coworking (8 à 10 m² par poste de travail, circulation et espaces communs inclus), on peut estimer une capacité réaliste de 8 à 10 postes de travail individuels, et une capacité d'accueil total de l'ordre de 20 à 25 personnes en mixant les différentes configurations.

Deux usages principaux structurent le dimensionnement de l'espace :

Le télétravail et la concentration constituent un usage central du dispositif. Un nombre significatif de postes de travail individuels doit être prévu, équipés de prises secteur et USB-C, permettant aux aidants de travailler dans de bonnes conditions (connexion internet, assise ergonomique, plan de travail adapté) pendant la durée parfois longue de leur présence à l'hôpital.

Les rencontres et animations avec les associations constituent le second usage structurant. Une association partenaire doit pouvoir organiser dans l'espace un atelier pratique ou une présentation collective. Pour cet usage, il faudra imaginer la configuration permettant de réunir une quinzaine de personnes en configuration événementielle. Des chaises pliables devront être facilement accessibles et rangées de manière compacte lorsqu'elles ne sont pas utilisées, sans nuire à l'esthétique générale de l'espace.

Ces deux usages devant pouvoir fonctionner en simultané, la contrainte de surface est réelle et constitue un défi de conception à part entière. Il convient donc de proposer une organisation de l'espace et des dispositifs particulièrement réfléchie, l'aménagement devant permettre une reconfiguration rapide et intuitive selon les besoins du moment.

2.6 ELEMENTS A PRENDRE EN CONSIDERATION POUR L'AMENAGEMENT

La **signalétique** est partie intégrante de l'aménagement et doit être pensée et conçue conjointement avec les dispositifs mobiliers. Elle comprendra notamment :

- Des supports visuels d'orientation vers l'espace et d'identification du lieu,
- Des supports explicatifs dans l'espace (présentation du lieu, règles de vie),
- Des supports de communication propres à l'association Ma Place,
- Des éléments facilitant la relation entre usagers (par exemple, des indicateurs visuels permettant à chacun d'exprimer s'il souhaite échanger ou préfère rester en silence).

La prise en compte de la signalétique est un élément indissociable de l'aménagement, néanmoins, la prestation attendue n'inclut ni la production ni la conception des éléments de communication eux-mêmes (affiches, flyers, …). Les candidats doivent simplement proposer des modules et dispositifs permettant leur affichage.

ATTENTION, les éléments détachables (punaises, aimants, …) sont à proscrire. Se référer à l'article 3.4

2.7 PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'AMENAGEMENT

Les ateliers Design Thinking conduits avec I-CARE LAB (mai–juillet 2023) ont dégagé les principes suivants, qui constituent les exigences de conception à respecter par les candidats :

- **Atmosphère et matérialité** : l'espace doit rompre avec les codes administratifs et hospitaliers. Chaleur des matériaux, confort du mobilier, végétalisation, lumière naturelle et ambiance apaisante sont des éléments incontournables.
- **Zonage différencié** : l'espace doit proposer des zones distinctes répondant à des besoins variés — zones calme et active, espaces individuels et collectifs, avec différents degrés d'intimité.
- **Accessibilité et inclusion** : l'espace doit être accessible à tous les profils d'usagers, quelle que soit leur situation physique ou émotionnelle.
- **Connectivité** : une couverture Wi-Fi étendue et des équipements de recharge intégrés (prises secteur, USB-C) sont indispensables.
- **Aspects pratiques liés à la gestion** : le gestionnaire n'ayant pas de bureau attitré, l'aménagement devra prévoir des solutions de rangement sécurisé pour ses effets personnels et son matériel lorsqu'il est occupé à accueillir des usagers. En fin de journée, des solutions permettant de sécuriser ou ranger le petit mobilier devront également être envisagées.
- **Durabilité** : les différentes finitions n'intègreront pas d'élément démontable (ex : coussins, fixation par scratch, …)

Les scénarios et usages détaillés sont présentés en annexe 3.

3 PROPOSITION D'AMENAGEMENT (CONCEPT DE PATRIARCHE)

3.1 CARACTERISTIQUES GENERALES

Patriarche a proposé une solution d'aménagement prenant en compte les spécificités du site et les besoins exprimés (voir annexe 3). La Proposition, intitulée « L'Archétype de la maison / Le Refuge », elle repose sur un concept de dispositifs mobiliers évoquant la silhouette d'une maison, organisés selon trois degrés d'intimité croissante :

Degré	Usage
Degré 1 — Public	S'informer, échanger, se rassembler
Degré 2 — Commun	Travailler, se concentrer
Degré 3 — Intime	Se détendre, s'isoler, se concentrer

Cinq dispositifs mobiliers distincts, combinant ces trois degrés, sont donc à réaliser.

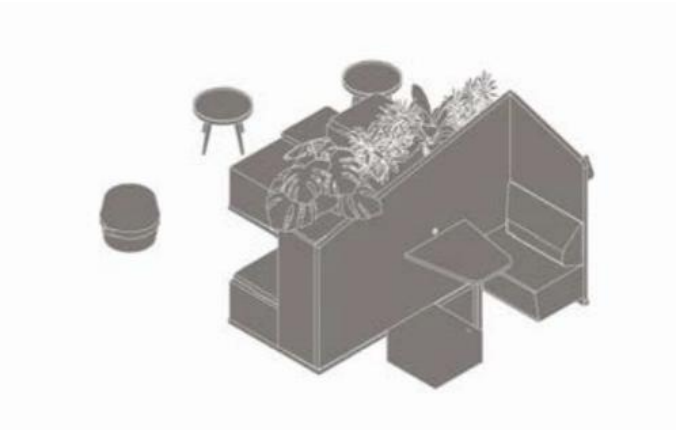
La palette matériaux proposée s'articule autour du bois clair, de teintes terracotta, vert sauge et beige-« peau », dans une logique monochrome par zone d'usage.
D'autres coloris peuvent être suggérés.

Cette proposition a donné lieu à la production de plans sommaires et d'une maquette (livrables joints en annexe 3), qui constituent les documents de référence pour la consultation.

***Nota** : Une proposition intégrant du petit mobilier en réemploi ou fabriqué en partenariat avec des structures locales d'insertion par l'activité économique, ou toute autre solution améliorant le bilan environnemental et social du projet sera valorisé dans le cadre d'un critère de notation des offres.*

3.2 DESCRIPTION DES MODULES

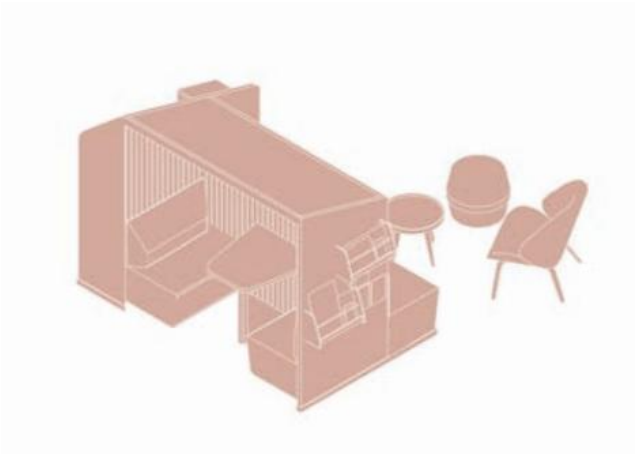
Le **Dispositif 1** est composé d'un module avec une chaise et d'une table volante avec 3 chaises.



Le module intègre 4 espaces/usages :

- A l'avant : Alcôve isolée avec une zone banquette fixe et une tablette pour 2 personnes avec 2 prises électriques
- Sur un côté : un plan de travail et une chaise volante pour 1 personne avec 2 prises électriques
- De l'autre côté : une zone d'affichage (voir spécification commune ci-dessous), avec 1 prise électrique.
- A l'arrière : un plan de travail pour organiser une zone de convivialité avec 2 prises électriques

Le **Dispositif 2** est composé d'un module et d'une table volante avec 3 chaises.



Le module intègre 4 espaces/usages :

- A l'avant : une banquette fixe ouverte pour 2 personnes en interaction avec la table volante et les 3 chaises. Intégrer 2 prises électriques
- Sur un côté : un poste de travail avec une tablette haute et assise fixe pour 1 personne avec 1 prise électrique
- De l'autre côté : une zone d'affichage (voir spécification commune ci-dessous), avec 1 prise électrique.
- A l'arrière : une alcôve avec une banquette fixe pour 1 personne avec 1 prise électrique.

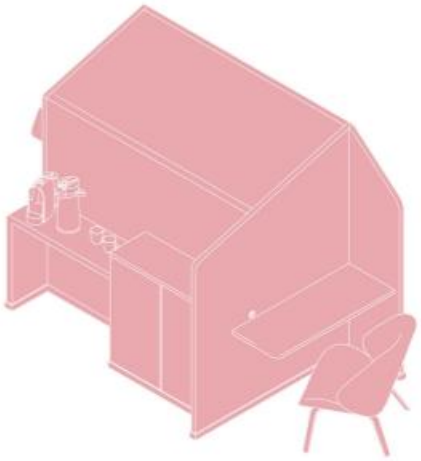
Le **Dispositif 3** est composé d'un module et de plusieurs mobiliers volants (2 tables basses et 2 poufs).



Le module intègre 3 espaces/usages :

- A l'avant : une zone en gradin pour des échanges en groupe.
- Sur un côté : une zone d'affichage avec 1 prise électrique.
- De l'autre côté : une zone d'affichage (voir spécification commune ci-dessous) avec 1 prise électrique.
- A l'arrière : une banquette fixe avec une tablette pour 1 personne avec 2 prises électriques.

Le **Dispositif 4** est composé d'un module et de plusieurs mobiliers volants (1 table basse, 1 pouf, 1 chaise, 1 fauteuil).



Le module intègre 4 espaces/usages :

- A l'avant : une banquette fixe ouverte pour 2/3 personnes en interaction avec la table basse volante, le bouf et le fauteuil.
- Sur un côté : une zone bibliothèque, un poste de travail avec un plan de travail et une chaise volante pour 1 personne avec 1 prise électrique
- De l'autre côté : une zone d'affichage (voir spécification commune ci-dessous), avec 1 prise électrique.
- A l'arrière : une alcôve avec une banquette fixe pour 2/3 personnes avec 2 prises électriques.

La conception du dispositif 5 est laissée libre au candidat. Elle doit permettre de répondre à deux besoins insuffisamment couverts par les dispositifs 1 à 4 :

- **Accueil et gestion** — Le gestionnaire de l'espace doit disposer d'un point d'accueil identifiable et fonctionnel pour recevoir et orienter les usagers : plan de travail, assise, et rangement sécurisé (fermant à clé) pour ses

effets personnels et son matériel. Ce poste doit permettre au gestionnaire de rester visible et disponible tout en assurant sa mission.
- **Télétravail** — Le dispositif intègre un ou plusieurs postes de travail supplémentaires, afin de renforcer la capacité de télétravail de l'espace (cf. §2.5), notamment aux heures où l'accueil n'est pas assuré.

À titre indicatif, ce dispositif pourra s'inspirer du dispositif 4. Le candidat reste libre de sa conception dès lors qu'elle respecte l'esprit de l'ensemble (concept « maison », palette matériaux, degrés d'intimité) et intègre les prises nécessaires (secteur et USB-C).
La proposition précisera l'organisation des espaces, les assises, les rangements et l'implantation électrique.

A noter, les éléments de mobilier pouvant être détournés en couchage (type banquette ouverte de deux côtés) sont à proscrire.

3.3 VARIANTE ET PSE (REPONSE FACULTATIVE)

Les candidats peuvent compléter leur offre par **1 ou 2 variantes** (au maximum) selon les principes suivants :
- Proposition d'une alternative à coût réduit pour les modules pour tout ou partie des dispositifs, conservant l'esprit de la conception Patriarche et les usages attendus.

Les candidats peuvent également proposer en prestation supplémentaire éventuelles facultative (PSEF) les éléments suivants :
- Proposition de fourniture de petits mobiliers fonctionnels, légers, résistantes à un usage intensif et esthétiquement cohérentes avec les dispositifs.

3.4 ZONES D'AFFICHAGE SUR LES DISPOSITIFS

Plusieurs dispositifs intègrent une ou plusieurs zones d'affichage permettant à l'association d'installer une information pratique et fonctionnelle, temporaire ou permanente (présentation du lieu, règles de vie, agenda des animations, communication des partenaires).

Le nombre, la taille, l'emplacement de ces supports est laissé à l'appréciation du candidat, qui fera des propositions en mixant deux types de solutions :
- Une zone tableau noir permettant d'écrire avec des marqueurs adaptés type « marqueurs craie »
- Une zone d'affichage utilisant des cadres ou pinces fixes (pas d'objets volants, détachables ou amovibles type aimants, punaises, …)

Ces supports devront être esthétiquement cohérents avec les dispositifs, faciles d'entretien (nettoyage et désinfection) et conformes aux exigences ERP (classement au feu, matériaux). Le candidat précisera, pour chaque dispositif, la nature et les dimensions de la zone d'affichage proposée.

3.5 PROPOSITION D'IMPLANTATION DANS L'ESPACE DEDIE

Les candidats remettront dans leurs offres un **plan d'implantation des dispositifs** sur le site (environ 80 m², voir annexe 1), accompagné d'une note explicative précisant :
- L'organisation spatiale des 5 dispositifs et leur positionnement selon les trois degrés d'intimité (public / commun / intime) ;
- La gestion des circulations et le respect de l'accessibilité PMR autour et entre les modules ;
- La manière dont l'implantation permet le fonctionnement simultané des deux usages structurants : télétravail/concentration et rencontres/animations, y compris la configuration événementielle pour une quinzaine de personnes ;

- Le positionnement du dispositif « accueil et gestion » de façon à assurer la visibilité et la disponibilité du gestionnaire ;
- La prise en compte des contraintes techniques d'implantation

Le candidat est encouragé à faire valoir son parti pris d'aménagement : la maquette Patriarche constitue un document de référence sur les dispositifs, mais l'organisation de l'espace reste ouverte à sa proposition

4 PERIMETRE DU MARCHE

4.1 GENERALITES

La présente consultation porte sur les prestations suivantes :

- Conception & réalisation des plans techniques
- Fabrication
- Transport, installation & raccordement

Hors périmètre de la présente consultation :

- Petits travaux d'électricité et d'adaptation du courant fort (réalisés par les équipes techniques HCL)
- Développement et déploiement de la web-app Ma Place (pris en charge par l'association)
- Supports de communication
- Connexion internet haut débit (en cours de finalisation avec les services HCL)

4.2 CONTENUE DES OFFRES

Les candidats remettront un dossier comprenant :

- Note de présentation de l'entreprise avec les moyens à déployer pour le projet
- Note de compréhension du projet + Proposition technique détaillée
- Plan d'intégration dans l'existant
- Planning global du projet
- Devis détaillé sur la base de l'annexe financière jointe
- Des références sur des projets similaires

5 DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

5.1 CONCEPTION ET REALISATION DE PLANS TECHNIQUES

La prestation comprend les phases suivantes :

Phase	Contenu attendu
APS Avant-projet sommaire	Participation à la réunion de lancement aux HCL, analyse technique du site, implantation des modules sur plan, élaboration du concept esthétique et des planches matériaux. Proposition de dispositifs. Accompagnement à la validation de l'APS avec les HCL et l'association Ma Place.
APD Avant-projet définitif	Réalisation des plans techniques définitifs, synthèse technique avec les HCL, établissement du planning des travaux, proposition d'intégration de la signalétique et de la décoration végétale.
Suivi de chantier	Coordination de la prestation de pose avec le référent technique HCL tenue des réunions de chantier sur site si nécessaire, gestion des aléas.
Réception et ouverture	Suivi logistique de la livraison, assistance à la réception, vérification de la conformité des prestations, accompagnement à l'ouverture de l'espace.

5.2 FABRICATION, TRANSPORT ET INSTALLATION DISPOSITIFS MOBILIERS

Les candidats sont invités à proposer la fabrication, la fourniture et la pose de 5 dispositifs en s'appuyant sur les documents de référence fournis par Patriarche (annexe 3 — recommandations matériaux page 3).

Les exigences techniques sont les suivantes :

- Les dispositifs autostables sont posés au sol,
- Chaque dispositif est équipé en « plug and play » : câblage intégré, prises secteur et prises USB-C, prêts à être raccordés au circuit électrique existant de l'espace.
- Les solutions de raccordement au courant fort (dalles techniques ou chemins de câbles encastrés) doivent respecter les normes en vigueur en ERP de santé et limiter les coûts d'installation.
- Les prises murales comprendront une prise d'alimentation avec un raccordement USB (exemple ci-dessous)



6 REGLES DE CONFORMITE APPLICABLES

La réalisation de cet aménagement s'inscrit dans un établissement de santé recevant du public. Les contraintes réglementaires et techniques suivantes ont été identifiées en lien avec les services techniques des HCL et devront être intégralement respectées par le prestataire retenu.

6.1 SECURITE INCENDIE ET CLASSEMENT ERP

L'espace concerné est classé **ERP type U, 1ère catégorie, avec locaux à sommeil**. Les matériaux utilisés devront être conformes aux exigences associées à ce classement.

Classement au feu des matériaux : **M3 minimum pour le gros mobilier** (conformément à l'article AM15 du règlement de sécurité incendie).

Sprinklage : Il n'est pas requis de prévoir une installation de sprinklage dans les dispositifs mobiliers, y compris pour les éléments fermés en partie haute dont la surface dépasse 1 m².

6.2 AUTORISATION DE TRAVAUX ET BUREAU DE CONTROLE

Un dossier d'autorisation de travaux sera vraisemblablement requis, au vu de l'emprise sur les circulations et de la nature des installations accessibles au public. Si ce dossier est nécessaire, un bureau de contrôle devra être sollicité par les HCL pour valider la conformité réglementaire de l'ensemble. Les candidats devront intégrer cette démarche dans leurs plannings et leurs offres.

6.3 MATERIAUX ET HYGIENE

Les matériaux utilisés devront être compatibles avec les exigences de nettoyage et de désinfection propres à l'établissement (produits lessiviels et désinfectants hospitaliers). Une validation par l'Unité d'Hygiène de l'Établissement (UHE) du site sera nécessaire avant toute commande définitive de matériaux.

6.4 STRUCTURE ET SOL

La charge admissible au sol est de 400 kg/m² pour les éléments mobiliers (cf. plan joint en annexes 1a et 1b).

Un plancher chauffant est présent sur la partie hall. Les modules ne devraient pas être implantés dans cette zone, mais ce point devra être confirmé lors de la phase d'implantation définitive. Toute fixation au sol devra faire l'objet d'une vérification préalable de l'absence de réseaux en dalle (fluides médicaux, câblage).

Les dispositifs ne doivent pas être sur roulette mais posés au sol (fixation à revoir selon dispositifs).

6.5 ALIMENTATION ELECTRIQUE (COURANTS FORTS ET FAIBLES)

Courant fort (CFO) : de nouvelles lignes seront tirées spécifiquement pour cet espace. La solution d'arrivée envisagée est un passage par le faux-plafond ; la solution technique définitive reste à confirmer avec l'entreprise électricité des HCL et en fonction de l'implantation des modules.

Courant faible (CFA) : Non concerné.

Les dispositifs mobiliers devront être conçus en plug and play, prêts à être raccordés aux arrivées électriques, sans intervention lourde.

6.6 ACCESSIBILITE PMR

La circulation autours des modules doit garantir un accès PMR. L'intégration de faux plancher comprendra des plans inclinés si besoin.

6.7 CONDITIONS D'INTERVENTION ET DE POSE

Les conditions d'intervention sur site seront à définir avec les services techniques HCL en amont du démarrage du chantier.
L'accès livraison s'effectue via le parvis de l'HFME. Les contraintes de gabarit (portes, monte-charge) sont à vérifier lors de la visite de site.

7 PLANNING PREVISIONNEL

Étape	Échéance indicative
Lancement de la consultation	Août 2026
Date limite de remise des offres	Fin sept 2026
Analyse des offres et auditions éventuelles	Octobre 2026
Notification du marché	Novembre 2026
Réception et ouverture de l'espace	Au plus tôt au 1er trimestre 2027

8 LISTE DES ANNEXES

Référence	Contenu
Annexe 1-a et 1-b	Plan du site HFME — RDC, emplacement de l'espace Entour'âges
Annexe 3	Livrables Patriarche : plans, maquettes, planches graphiques, cahier de prescriptions
Annexe 6	Propositions d'aménagement Patriarche (options 1 et 2)